

recru, dans des vases d'une propreté exquise. Aussi, d'une main égale, il livrait au public, comme à ses amis, ce vin pur et salubre qui fortifie la vieillesse et qui, par son parfum et ses reflets, fait la joie du festin. Sa liqueur pourprée, qui ne fut jamais modifiée par aucun artifice, était sans doute préférable aux vins emmiellés du consulat de Plancus, que chantait Horace.

Je l'ai visité pendant ses dernières journées ; son attitude me rappelait ses paroles attendrissantes sur noire conseiller Bregnot. Je lui appliquais, comme il l'avait appliquée lui-même, la pensée de Bacon, *qu'un peu de philosophie nous éloigne de la religion, et que beaucoup de philosophie nous y ramène*. Son cœur bienveillant observait, sans effort, le précepte fondamental du Christ, l'amour de Dieu et du prochain. Il était muni des secours dont dépendent nos consolations et nos espérances, ils lui adoucirent l'amertume des adieux qu'il fit à ce monde, le dixième jour du troisième mois de l'an de grâce 1861.

J'ai assisté à ses dispositions suprêmes; j'y ai reconnu l'homme dont toutes les actions avaient été une émanation d'équité, et qui tenait, sans oscillation, la balance de la justice. Il a ordonné le partage égal de son héritage entre ses quatre filles ; mais il a voulu que M^{me} Poidebard, qui vivait sous son toit, et qui avait dans son lot, la terre de Régnié, joignît *\$Aigueperse* au nom de son mari, pour le transmettre à leur postérité. Sa piété filiale et sa gratitude lui prescrivaient de ne pas laisser s'éteindre, par l'oubli, la famille dont il avait eu le bonheur de naître, et dans laquelle se transmet d'âge en âge, un héritage d'honneur et de vertu.